



Appel à articles ou communications sur des thèmes juridiques d'actualité

Actualité législative publié le 19/06/2012, vu 2870 fois, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

Appel à articles ou communications sur des thèmes juridiques d'actualité

Au sujet de l'UPA

L'Association panafricaine des avocats (UPA) est l'association chapeautant les avocats et barreaux africains. Elle regroupe les 5 barreaux régionaux et 54 barreaux nationaux du continent, ainsi que les avocats individuels qui en sont membres. Notre mission est de travailler pour le développement du droit et de la profession juridique, l'État de droit, les droits de l'homme et le développement socio-économique du continent africain, notamment en appuyant le processus d'intégration régionale en Afrique.

Programme de recherche et de publications

L'UPA a lancé son programme de recherche et de publication. Nous avons l'intention de stimuler la recherche, le dialogue, les publications et une large diffusion d'articles et de communications sur des thèmes juridiques d'actualité. Il s'agira d'articles innovants et stimulant des discussions et un développement juridiques en Afrique. Nous accepterons aussi bien de longs articles scientifiques que des articles plus courts axés sur l'exercice du droit, notamment des analyses de traités, de lois ou de jugements récents. Nous inclurons également des critiques d'ouvrages. Ces articles seront publiés dans le Journal de l'UPA, des Monographies et des Documents de politique générale et destinés à l'Union africaine, aux Communautés économiques régionales, aux organisations internationales africaines ou aux États membres.

Nous invitons les Juristes, les Chercheurs, les Consultants ou les Praticiens du droit à manifester leur intérêt en soumettant un Résumé (500 mots) et un Curriculum Vitae.

Thèmes/sujets proposés :

Nous proposons quelques thèmes et sujets ci-dessous. Cependant, nous serons heureux de recevoir des communications ou articles relevant d'autres domaines.

1. Le Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, des droits de la femme en Afrique : évolution, perspectives et options stratégiques
2. Les soulèvements en Afrique du Nord : implications pour une démocratie constitutionnelle ; ou le rôle des avocats et des associations d'avocats
3. La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et les évolutions en ce qui concerne le principe du changement inconstitutionnel de gouvernement : perspectives historiques, études de cas, pour une application plus rigoureuse.
4. Poursuivre en justice pour corruption en Afrique : champ d'action des citoyens, notamment les poursuites privées et récupération privée de biens volés : études de cas, stratégies innovantes.
5. Les fonds vautours en Afrique : études de cas et stratégies de poursuite
6. La première audience publique de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples : analyse de la décision relative à la requête no 001 de l'an 2011 (*Affaire Femi Falana*). NB : *La décision sera probablement rendue durant la 25^e session ordinaire de la Cour (juin 2012)*
7. Étude des complémentarités possibles entre la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et d'autres organes et institutions de l'Union africaine et ses Communautés économiques régionales
8. Récents développements à la Cour pénale internationale en Afrique
9. Élargissement de la compétence de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est pour l'inclusion de litiges relatifs au commerce, aux droits de l'homme et des peuples ou aux crimes : analyses, critiques, options stratégiques
10. Financement de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales

Honoraires

Des honoraires seront versés aux auteurs dont les articles seront publiés.

Comment nous contacter

Si vous souhaitez soumettre votre résumé ou si vous avez des questions, veuillez nous contacter à l'adresse secretariat@lawyersofafrica.org. Le premier appel à communications sera clos le 30 juin 2012.

--

Dr. Joseph Yav
